



# Préparateur - Peintre en carrosserie

Mobilité - Mécanique

Apprentissage

Durée

3 ans

Tranche d'âge

- de 18 ans

18 à 25 ans

Finalité

Certificat

Pratique en entreprise / Alternance

Oui

Métier en pénurie / Fonction critique

Non



Cette formation IFAPME a pour objectif de vous donner les compétences d'un Préparateur et de Peintre en carrosserie automobile. Il réalise des travaux de préparation des pièces et des surfaces afin que celles-ci puissent être mises en peinture. L'apprenant apprend le processus de réparation des véhicules particuliers et utilitaires.

L'apprenti va intégrer les compétences du métier de **Préparateur en carrosserie** automobile :

assurer la propreté des surfaces, les traite: souffler, aspirer, laver

dégraissier, maroufle, colmate des ouvertures, détermine des zones de voilage ou retouche, ponce, traite la corrosion ;

enduire les inégalités, sèche et modèle l'enduit

pulvériser un enduit pistolable, un apprêt, un Wash-primer, une peinture de finition dans une entrée et assure le séchage

réaliser des joints d'étanchéité, applique des revêtements anti-gravillonnage (insonorisant) et de protection en utilisant des moyens adaptés aux différents matériaux dans le respect des consignes (fiche de travail), des directives du constructeur et en veillant à transmettre toutes les informations utiles au responsable.

L'élève apprend aussi le métier de **Peintre en carrosserie** pour réaliser les travaux de mise en peinture des surfaces dans la couleur d'origine ou dans une nouvelle couleur :

contrôler la qualité des travaux réalisés par le Préparateur et les corrige si nécessaire : dégraissier, souffler, maroufler, poncer

préparer le véhicule pour les travaux de peinture et assure l'étanchéité et la protection des éléments

réparer les produits de peinture : composition de la teinte et des quantités de produits nécessaires, et les applique par pistolage/pulvérisation en cabine

repérer et corriger les défauts de peinture éventuels

assurer l'entretien du matériel de peinture : labo, cabine

La réussite de la 1<sup>ère</sup> année donne accès à la 2<sup>ème</sup> année de cette formation mais aussi à la 2<sup>ème</sup> année de la Formation Tôlier (<https://www.ifapme.be/formations/apprentissage/tolier>).

**La pratique en entreprise est obligatoire dans cette formation** via le modèle de formation en alternance (<https://www.ifapme.be/decouvrir-alternance>) : ± 1j. de cours généraux, théoriques ou pratiques en Centre et ± 4j. de pratique en entreprise par semaine ; rémunérés.

#### Débouché(s) métier(s)

Entreprises de carrosserie indépendantes, de leasing, concessionnaires

Entreprises possédant leur propre charroi

Petite ou grande structure

#### Débouché(s) future(s) formation(s)

Formations de chef d'entreprise de l'IFAPME

Formation en alternance "Tôlier" (<https://www.ifapme.be/formations/apprentissage/tolier>) : 2<sup>ème</sup> année

#### Point(s) fort(s)

Métier en pénurie (nombreux emplois + assouplissement pour demandeurs d'emploi) Inscription gratuite Sur le terrain

**Finalité**

Certificat d'apprentissage homologué par la Communauté française Correspondance avec le certificat de qualification délivré par l'enseignement secondaire

**Aptitudes**

Le travail s'effectue parfois dans des positions inconfortables et demande parfois la manipulation de lourdes charges. Les horaires sont généralement réguliers et comportent occasionnellement des heures supplémentaires en accord avec la convention collective de travail (négociée en commission paritaire 149.02).

Le Peintre doit être résistant au stress et ne doit pas être allergique aux produits (solvants, enduits, peintures). Le port d'équipements de protection individuels et collectifs est exigé.

**Programme****1ère année :**

- L80 - E80/1 Enduire – Poncer une pièce de tôlerie (1ère partie) (24h)
- L80 - E80/1 Appliquer une peinture de finition sur les entrées et tôles intérieures (1ère partie) (36h)
- L80 - E80/1 Initiation soudure et tôlerie (72h)
- L80 - E80/1 Initiation démontage-montage (48h)

**2ème année :**

- L80 - L81/2 Enduire – Poncer une pièce de tôlerie (suite et fin) (40h)
- L80 - L81/2 Maroufler et appliquer des sous-couches (16h)
- L80 - L81/2 Réparer/traiter des matières synthétiques (32h)
- L80 - L81/2 Appliquer une peinture de finition sur les entrées, les tôles intérieures (suite et fin) (32h)

**3ème année :**

- L80 - L82/3 Pistoler une peinture non métallisée sur un élément déposé (40h)
- L80 - L82/3 Pistoler une peinture métallisée avec voilage (60h)
- L80 - L82/3 Effectuer une réparation localisée: « spot repair » (20h)

**Conditions d'accès à une formation pour jeunes**

## Age

Avoir 15 ans accomplis au moment de votre inscription.

L'âge maximum varie en fonction de la durée du contrat d'alternance, établi dans le cadre du plan de formation avec le Référent IFAPME.

pour un contrat d'alternance de 3 ans : être âgé de 23 ans maximum au 31/12 de l'année de signature.

pour un contrat d'alternance de 2 ans : être âgé de 24 ans maximum au 31/12 de l'année de signature.

pour un contrat d'alternance de 1 an : ne pas avoir atteint 25 ans à la signature du contrat.

## Parcours

Avoir fréquenté 2 années du 1<sup>er</sup> degré de l'enseignement secondaire ordinaire ou spécialisé de forme 4 ;

Ou avoir réussi la 3<sup>e</sup> année de l'enseignement secondaire professionnel ordinaire ou spécialisé de forme 4 ;

Ou avoir fréquenté la 3<sup>e</sup> année de différenciation et d'orientation au sein de l'enseignement ordinaire ou spécialisé de forme 4 ;

Ou avoir fréquenté la 2<sup>e</sup> phase au sein de l'enseignement spécialisé de forme 3.

Ou vous disposez d'un document annonçant que vous pouvez poursuivre votre formation en alternance. Ce document est rédigé par le conseil de classe de l'établissement que vous quittez.

Il peut exister des conditions particulières pour quelques formations. Soyez attentif aux **mentions indiquées dans la fiche formation** que vous consulterez.

## S'inscrire à une formation pour jeunes

### Délais et informations

La conclusion d'un contrat d'alternance est **possible toute l'année**.

L'inscription à une formation en apprentissage est gratuite. Elle se fait dans un Service IFAPME (<https://www.ifapme.be/services>).

### S'inscrire

Un référent IFAPME vous accompagne dans vos démarches :

Contactez un Service IFAPME (<https://www.ifapme.be/services>) près de chez vous et prenez rendez-vous avec un référent IFAPME.

Le référent établira avec vous  **votre parcours de formation**  en alternance en tenant compte de vos acquis scolaires, de votre projet professionnel, de vos motivations, de votre âge et de votre statut. Merci de préparer les documents suivants :

votre carte d'identité ;

votre dernier bulletin scolaire et attestations reçues ;

les coordonnées éventuelles de l'entreprise avec laquelle vous souhaitez conclure un contrat d'alternance.

Le référent vous inscrit au Centre de formation sur base du métier choisi et des informations reçues.

Si vous avez **trouvé une entreprise de formation**, votre référent contactera celle-ci pour fixer une date de signature du contrat d'alternance.



## Liège - Château Massart (App)

Rue du Château Massart, 70 4000 Liège

04 229 84 10

Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 13h15 à 17h

/

[app.liege@centreifapme.be](mailto:app.liege@centreifapme.be)

### Type d'inscription

Au Service IFAPME

Bon à savoir

Pour vous inscrire, contactez le Service IFAPME (<https://www.ifapme.be/services>) le plus proche de chez vous.

Vous n'avez pas trouvé toutes les infos que vous cherchiez? Prenez contact avec nos conseiller(e)s!